



Communiqué de presse - Marseille - 17 mars 2017

Le CEREQ sur le campus ECM : dégradation des conditions de travail avant liquidation ou aberration administrative au mépris de la mission de service public ?

Alors que l'emploi des jeunes et leur insertion durable sur le marché du travail ou l'accès à une véritable formation qualifiante en cours de vie active sont devenus des préoccupations majeures, le Céreq, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, établissement public spécialisé sur ces questions, fait actuellement l'objet d'un projet extrêmement préjudiciable. Implanté depuis 1992 à Marseille dans le quartier de la Joliette, bâtiment des Docks, il est en effet prévu de déménager ses locaux à une douzaine de kilomètres dans le campus de l'école centrale de Marseille sur le Technopôle de Château-Gombert. Alors même que la très grande majorité des personnels s'y oppose, que des solutions alternatives existent et ont été identifiées, ce projet semble suivre son cours, préparant ainsi un énorme gâchis.

Gâchis écologique tout d'abord, car il faut prévoir la rénovation complète d'un bâtiment obsolète et inadapté à l'accueil des agents du Céreq, et dont la localisation ne facilite ni la mobilité douce ni les transports écologiques. L'Etat ne se montre ici guère exemplaire en matière de développement durable.

Gâchis humain ensuite, de par les risques que ce projet va faire apparaître en matière de santé et de sécurité des personnels : éclairage et ambiance thermique seront difficiles à optimiser, les espaces de travail prévus sont bien en-deçà des normes existantes sur l'aménagement des espaces de bureau, présence d'amiante dont l'encapsulage reste sujet à caution, risque routier accru. Le 9 mars, le Syndicat des Personnels du Céreq CGT et le Sgen CFDT ont adressé au Recteur d'Aix-Marseille un courrier demandant des mesures conservatoires pour préserver la santé et la sécurité des agents.

Gâchis financier enfin, car en se séparant d'un bien immobilier de valeur (Les Docks, 3300m²) pour réinvestir dans un lieu vétuste à faible potentiel, des fonds publics seront bien mal utilisés. On est visiblement ici dans une logique comptable de court terme plutôt que dans celle d'un projet d'avenir. Le coût des aménagements (coûts d'exploitation compris) dépassent d'ores et déjà l'enveloppe disponible : les coûts prévisionnels ont été réévalués, s'y ajoutent des coûts d'exploitation futurs non prévus à l'origine (et non totalement chiffrés).

Pour faire passer la pilule, les agents du Céreq sont incités à rechercher une nouvelle affectation ou encore à envisager le télétravail. Vu le peu de considération accordé au Céreq et à la centaine d'agents concernés dans ce projet, on peut s'interroger sur l'avenir des missions qui lui sont dévolues, alors même que l'établissement est unanimement reconnu pour l'expertise qu'il met à disposition tant des pouvoirs publics que des partenaires sociaux.

Aujourd'hui, le Syndicat des Personnels du Céreq Cgt, l'Union départementale Cgt des Bouches-du-Rhône et la Cgt FERC Sup alertent tous les usagers du Céreq sur une menace très concrète de disparition et les appelle à intervenir dans le débat public, comme auprès des décideurs politiques, pour protéger l'avenir de l'établissement à travers la préservation des conditions de travail et la défense de ses emplois.